

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du JEUDI 04 AVRIL 2019

### COMPTE-RENDU

**Nombre de Conseillers en exercice : 33**

**Présents : 28**

**Votants : 31**

#### **Etaient présents :**

DEBREU Bernard, Maire, CORBEAUX Eric, DUMEZ Françoise, SERRURIER Didier, DAL Perrine, FRUCHART Alain, HAMARD-DELECROIX Francine, VANDEVOORDE Jean-Rémy, QUINART Noëlla, BAUDET Philippe, Adjoints.

VAILLANT Robert, BERNARD Marie-Noëlle, MANGEZ Pascal, BERNARDY Jean-Marc, MANGEZ Eric, FRUCHART Nathalie, CLABAUT Jean-Denis, ROSENBERG-LIETARD Amandine, MILLE Roger, BACLET Christian, PACINI Antoine, CADART François-Xavier, HUGUET Caroline, GAUDEFROY Stéphanie, DRELON Eric, PRZEZDZIECKI Chantal, DROMA Dominique, DUTILLEUL Anita, conseillers.

#### **Procurations :**

ROSENBERG Rémy, procuration à SERRURIER Didier  
LAMOUR Olivier, procuration à BERNARDY Jean-Marc  
DUMETZ Stéphanie, procuration à DRELON Eric

#### **Excusées :**

BAUWENS Brigitte  
TREDEZ Valérie

## **NOMINATION SECRETAIRE DE SEANCE**

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.15 du Code des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire propose aux Conseillers Municipaux, qui l'acceptent, de nommer Amandine ROSENBERG-LIETARD, Secrétaire de séance.

### **1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 07 MARS 2019**

**14 voix POUR** (DEBREU Bernard, CORBEAUX Eric, DUMEZ Françoise, DAL Perrine, HAMARD-DELECROIX Francine, VANDEVOORDE Jean-Rémy, QUINART Noëlla, VAILLANT Robert, MANGEZ Pascal, BERNARDY Jean-Marc, FRUCHART Nathalie, LAMOUR Olivier, PACINI Antoine, DUTILLEUL Anita).

**17 voix CONTRE** (SERRURIER Didier, FRUCHART Alain, BAUDET Philippe, BERNARD Marie-Noëlle, MANGEZ Eric, CLABAUT Jean-Denis, ROSENBERG Rémy, ROSENBERG-LIETARD Amandine, MILLE Roger, BACLET Christian, CADART François-Xavier, HUGUET Caroline, GAUDEFROY Stéphanie, DUMETZ Stéphanie, DRELON Eric, PRZEZDZIECKI Chantal, DROMA Dominique)

### **2. COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE**

Le conseil municipal a entendu les communications du Maire.

### **3. DECISIONS MUNICIPALES – ETAT DES MARCHES**

Depuis la dernière séance aucune décision municipale n'a été prise.

#### **ETAT des MARCHES CONCLUS**

**-arrêté au 26 mars 2019-**

#### **Marché 16.222 : mission de maîtrise d'œuvre portant sur les travaux de réhabilitation de l'ancien théâtre du Parc de la Ramie - modification d'exécution pour majorer les honoraires suite à l'évolution du programme travaux**

S.A.R.L. d'ARCHITECTURE CHELOUTI & ASSOCIES (Tourcoing ; 59) en groupement avec B.E.T. BIOCLIM (Lille ; 59) -

Montant prévisionnel de la dépense : 10 727,22 € H.T.

*Forme du marché : modification - Date d'attribution : 06/03/19*

#### **Marché 17.242 : Travaux de réhabilitation de l'ancien théâtre du Parc de la Ramie - lot n° 02 : désamiantage - charpente - ossature bois - bardage - couverture - sous-traitance modificative pour augmenter la partie désamiantage suite à découverte d'amiante supplémentaire**

BANCEL AMIANTE groupe EURASIA - rue Casimir Beugnet - 62160 BULLY LES MINES

Montant prévisionnel de la dépense : 77 445,00 € H.T.

*Forme du marché : acte spécial - Date d'attribution : 23/02/19*

#### **Marché 17.242 : Travaux de réhabilitation de l'ancien théâtre du Parc de la Ramie - lot n° 05 : plafond suspendu - peinture - sol souple - sous-traitance pour la partie "pose de plafonds suspendus"**

NORD PCS - 96, rue des Près de Mincques - 62350 CALONNE SUR LYS

Montant prévisionnel de la dépense : 5 000,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : à compter du 19/03/19

*Forme du marché : acte spécial - Date d'attribution : 18/03/19*

**Marché 18.046 : marché subséquent n° 2 à l'accord cadre n° AC.17.01 pour l'acquisition de véhicules par Location Longue Durée de Véhicules - lot n° 1 (véhicules particuliers) : 2 véhicules - modification d'exécution pour préciser la notion de bonus écologique (non soumis à T.V.A.)**

DIAC LOCATION - 14 avenue du Pavé Neuf - 93168 NOISY LE GRAND CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : sans incidence financière

Période d'exécution prévue : effet au 1er loyer

*Forme du marché : modification - Date d'attribution : 11/12/18*

**Marché 18.051 : prestations d'entretien des fontaines installées sur le parvis de l'Hôtel de Ville - modification d'exécution pour ajouter un article au B.P.U. et pour permettre d'autres ajouts éventuels au B.P.U. du marché**

S.C.A. VEOLIA EAU - 1 rue de la Fontainerie - B.P. 30961 - 62033 ARRAS CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : sans incidence financière

Période d'exécution prévue : à compter du 04/03/19

*Forme du marché : modification - Date d'attribution : 26/02/19*

**Marché 18.179 : travaux complémentaires d'étanchéité en cour intérieure du Centre Municipal d'Expression Musicale - modification d'exécution pour reprise du béton en pied de voile avant de traiter l'étanchéité**

FREYSSINET France - agence située 1ère avenue espace entreprises - C.S. 50094 - 59211 SANTES

Montant prévisionnel de la dépense : 3 570,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : à compter du 11/03/19

*Forme du marché : modification - Date d'attribution : 06/03/19*

**Marché 18.179 : travaux complémentaires d'étanchéité en cour intérieure du Centre Municipal d'Expression Musicale - modification d'exécution pour rectifier une erreur matérielle au montant total indiqué pour les travaux**

FREYSSINET France - agence située 1ère avenue espace entreprises - C.S. 50094 - 59211 SANTES

Montant prévisionnel de la dépense : sans incidence financière

*Forme du marché : modification - Date d'attribution : 13/03/19*

**Marché 18.232 : fournitures diverses nécessaires à la production végétale - lot n° 1 : plantes prêtes à planter**

LES SERRES DU CAREMBAULT - Rue de la Croisette - 59133 CAMPHIN EN CAREMBAULT

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 15 000 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 05/03/19 au 31/10/21

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 21/02/19*

**Marché 18.232 : fournitures diverses nécessaires à la production végétale - lot n° 2 : produits de fertilisation**

CHLORODIS - 2, rue d'Ennevelin - 59242 TEMPLEUVE

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 5 000 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 01/03/19 au 31/10/21

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 21/02/19*

**Marché 18.232 : fournitures diverses nécessaires à la production végétale - lot n° 3 : fournitures pour production horticole**

CHLORODIS - 2, rue d'Ennevelin - 59242 TEMPLEUVE

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 4 500 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 01/03/19 au 31/10/21

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 21/02/19*

**Marché 18.232 : fournitures diverses nécessaires à la production végétale - lot n° 4 :  
terreaux et paillage**

CHLORODIS - 2, rue d'Ennevelin - 59242 TEMPLEUVE

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 10 600 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 01/03/19 au 31/10/21

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 21/02/19*

**Marché 18.232 : fournitures diverses nécessaires à la production végétale - lot n° 5 :  
graines de gazon et gazon fleuri**

SOCODIP - 59, rue de Vieux Berquin - B.P. 58 - 59529 HAZEBROUCK CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 3 600 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 01/03/19 au 31/10/21

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 21/02/19*

**Marché 18.232 : fournitures diverses nécessaires à la production végétale - lot n° 6 :  
arbres, arbustes, vivaces et sapins**

Gérard HAMEAU - 15A, route de Lille - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 11 000 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 01/03/19 au 31/10/21

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 21/02/19*

**Marché 18.232 : fournitures diverses nécessaires à la production végétale - lot n° 7 :  
plantes, bouture et graines (à cultiver)**

Graines VOLTZ - 1, rue Edouard Branly - 68000 COLMAR

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 7 000 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 01/03/19 au 31/10/21

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 21/02/19*

**Marché 18.232 : fournitures diverses nécessaires à la production végétale - lot n° 8 :  
fourniture et plantation de bulbes avec location de planteuse mécanisée**

Graines VOLTZ - 1, rue Edouard Branly - 68000 COLMAR

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 7 000 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 01/03/19 au 31/10/21

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 21/02/19*

**Marché 18.235 : achat de papiers et enveloppes  
- lot n° 1 : papier pour impression  
- lot n° 2 : papier pour reprographie  
- lot n° 3 : enveloppes**

Attribution en cours -

*Forme du marché : MAPA -*

**Marché 19.001 : Travaux d'enrobés dans deux écoles**

SIORAT - Zone Artoipôle 1 - 145, allée d'Allemagne - 62060 ARRAS

Montant prévisionnel de la dépense : 35 083,38 € H.T.

Période d'exécution prévue : en attente de l'O.S. pour fin au 31/08/19

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 22/03/19*

**Marché 19.007 : réalisation de divers travaux de topographie en archéologie**

4 titulaires : CABINET GEOLYS - 7 avenue de l'Europe - B.P. 20003 - 59426 ARMENTIERES  
CEDEX / GEXPERTISE S.A.S. - 6 rue Wolfenbuttel - 92310 SEVRES / S.E.L.A.R.L.  
LAPOUILLE - 41 rue de la Clef - 59190 HAZEBROUCK / GEOFIT EXPERT - 15C rue du  
Plouvier - 59175 TEMPLEMARS

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 50 000 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 26/02/19 au 25/02/23

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 25/02/19*

**Marché 19.008 : maintenance des portes sectionnelles (motorisées et manuelles) et des portails et barrières automatiques**

**- lot n° 1 : portes sectionnelles (motorisées ou manuelles)**

**- lot n° 2 : portes et barrières automatiques**

Analyse en cours -

*Forme du marché : MAPA –*

**Marché 19.009 : travaux de peinture murale intérieure dans la salle Ronny Coutteure, Espace Communal de la Mouchonnière**

Analyse en cours -

*Forme du marché : MAPA –*

**Marché 19.021 : Travaux d'impression - lot 1 : papier à entête**

Imprimerie MONSOISE - 5, rue Léon Blum - 59370 MONS EN BAROEUL

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 2 000 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 21/03/19 au 20/03/22

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 18/03/19*

**Marché 19.021 : Travaux d'impression - lot 2 : impression du journal d'informations hebdomadaire ("l'hebdo seclinois")**

Imprimerie MONSOISE - 5, rue Léon Blum - 59370 MONS EN BAROEUL

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 45 000 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 21/03/19 au 20/03/22

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 18/03/19*

**Marché 19.021 : Travaux d'impression - lot 3 : travaux d'impression divers pour événements**

Imprimerie MONSOISE - 5, rue Léon Blum - 59370 MONS EN BAROEUL

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 12 000 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 21/03/19 au 20/03/22

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 18/03/19*

**Marché 19.024 : marché subséquent n° 4 à l'accord cadre n° AC.17.01 pour l'acquisition de véhicules par Location Longue Durée de Véhicules - lot n° 1 (véhicules particuliers) : 1 véhicule**

DIAC LOCATION - 14, avenue du Pavé Neuf - 93168 NOISY LE GRAND CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : 11 991,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : en attente de la livraison du véhicule

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 28/02/19*

**Marché 19.026 : marché subséquent n° 4 au contrat-cadre 17.06 pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 04 : légumes issus de l'agriculture biologique, et/ou d'un approvisionnement direct de l'agriculture, 4ème gamme**

ROSELLO ET FILS - 6 rue Marcel Leblanc - CS 70073 - 62052 SAINT-LAURENT-BLANGY CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires

Période d'exécution prévue : du 01/05/19 au 31/08/19

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 19/02/19*

**Marché 19.026 : marché subséquent n° 4 au contrat-cadre 17.06 pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 05 : fruits et légumes issus de l'agriculture biologique, et/ou d'un approvisionnement direct, 1ère gamme**

ROSELLO ET FILS - 6 rue Marcel Leblanc - CS 70073 - 62052 SAINT-LAURENT-BLANGY CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires

Période d'exécution prévue : du 01/05/19 au 31/08/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 19/02/19

**Marché 19.026 : marché subséquent n° 4 au contrat-cadre 17.06 pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 11 : légumes et fruits frais, de 1ère, 4ème et 5ème gammes**

ROSELLO ET FILS - 6 rue Marcel Leblanc - CS 70073 - 62052 SAINT-LAURENT-BLANGY CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires

Période d'exécution prévue : du 01/05/19 au 31/08/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 19/02/19

**Marché 19.028 : marché subséquent n° 1 à l'accord-cadre 18.01 pour l'organisation de séjours de vacances d'été pour des jeunes âgés de 6 à 17 ans, pour l'été 2019, en août - 10 places à Pont Saint Esprit (Gard) pour les 6/12 ans**

ADP JUNIORS - 4, boulevard Louis XIV - 59000 LILLE

Montant prévisionnel de la dépense : 9 260 € nets

Période d'exécution prévue : du 15/03/19 au 30/10/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 14/03/19

**Marché 19.028 : marché subséquent n° 1 à l'accord-cadre 18.01 pour l'organisation de séjours de vacances d'été pour des jeunes âgés de 6 à 17 ans, pour l'été 2019, en août - 10 places à Pont Saint Esprit (Gard) pour les 12/14 ans**

ADP JUNIORS - 4, boulevard Louis XIV - 59000 LILLE

Montant prévisionnel de la dépense : 9 260 € nets

Période d'exécution prévue : du 15/03/19 au 30/10/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 14/03/19

**Marché 19.028 : marché subséquent n° 1 à l'accord-cadre 18.01 pour l'organisation de séjours de vacances d'été pour des jeunes âgés de 6 à 17 ans, pour l'été 2019, en août - 7 places à Cerbère (Pyrénées Orientales) pour les 14/17 ans**

PLANETE AVENTURES - 2, allée du Général Koenig - 59130 LAMBERSART

Montant prévisionnel de la dépense : 7 210 € nets

Période d'exécution prévue : du 15/03/19 au 30/10/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 14/03/19

**Marché 19.033 : marché subséquent n° 15 à l'accord cadre n° AC.17.02 pour des locations de divers équipements nécessaires aux fouilles archéologiques - lot n° 1 : location d'engins de chantiers, avec chauffeurs, pour le site "domaine Napoléon"**

RENARD - Les onze Muids, chemin de Mastaing - 59124 ESCAUDAIN

Montant prévisionnel de la dépense : 1 870,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 11/03/19 au 13/03/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 27/02/19

**Marché 19.035 : action du F.T.U. : remplacement de la clôture et du portail, salle Carpentier, chemin des Français, rue Simone Hespel**

consultation en cours -

Forme du marché : MAPA –

**Marché 19.036 : Forum Job : installation à la salle Ronny Coutteure d'un plateau radio éphémère pour réaliser une émission de radio**

RPL RADIO - 5bis, rue Châteaubriand - 59130 LAMBERSART

Montant prévisionnel de la dépense : 300 € nets

Période d'exécution prévue : du 12/03/19 au 13/03/19

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 06/03/19

**Marché 19.037 : marché subséquent n° 5 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 01 : boissons, dont celles issues de l'agriculture biologique**

BLAISE BOISSONS CONSEILS DISTRIBUTION - 61 rue Emile Zola - 02500 HIRSON  
Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires  
Période d'exécution prévue : du 02/06/19 au 01/06/20  
*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 22/03/19*

**Marché 19.037 : marché subséquent n° 5 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 03 : pains autres que surgelés**

Boulangerie DERLIQUE - 67 rue Maurice Bouchery - 59113 SECLIN  
Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires  
Période d'exécution prévue : du 02/06/19 au 01/06/20  
*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 22/03/19*

**Marché 19.037 : marché subséquent n° 5 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 06 : pâtisseries surgelées, glaces et pains surgelés**

1er : SYSCO France - 14, rue Gerty Archimède - 75012 PARIS - 2ème : POMONA PASSION FROID - 7 rue de l'Europe - B.P. 245 - 59462 LOMME CEDEX -  
Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires  
Période d'exécution prévue : du 02/06/19 au 01/06/20  
*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 22/03/19*

**Marché 19.037 : marché subséquent n° 5 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 07 : produits surgelés (poissons, crustacés, légumes et divers surgelés)**

1er : SYSCO France - 14, rue Gerty Archimède - 75012 PARIS - 2ème : POMONA PASSION FROID - 7 rue de l'Europe - B.P. 245 - 59462 LOMME CEDEX -  
Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires  
Période d'exécution prévue : du 02/06/19 au 01/06/20  
*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 22/03/19*

**Marché 19.037 : marché subséquent n° 5 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 08 : viande fraîche de porc et charcuterie**

1er : BERNARD JEAN FLOC'H - B.P. 20111 - 56501 LOCMINE CEDEX - 2ème : SYSCO France - 14, rue Gerty Archimède - 75012 PARIS -  
Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires  
Période d'exécution prévue : du 02/06/19 au 01/06/20  
*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 22/03/19*

**Marché 19.037 : marché subséquent n° 5 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 09 : volaille, lapin, et gibier frais**

1er : S.D.A. - Z.I. de l'Hermitage - B.P. 60123 - 44154 ANCENIS CEDEX - 2ème : POMONA PASSION FROID - 7 rue de l'Europe - B.P. 245 - 59462 LOMME CEDEX -  
Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires  
Période d'exécution prévue : du 02/06/19 au 01/06/20  
*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 22/03/19*

**Marché 19.037 : marché subséquent n° 5 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 10 : viandes de boucherie et viande cuite**

1er : SOCOPA - Site de Neubourg - Cours Saint Paul - B.P. 36 - 27110 LE NEUBOURG -  
2ème : SYSCO France - 14, rue Gerty Archimède - 75012 PARIS - 3ème : POMONA  
PASSION FROID - 7 rue de l'Europe - B.P. 245 - 59462 LOMME CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires.

Période d'exécution prévue : du 02/06/19 au 01/06/20

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 22/03/19*

**Marché 19.037 : marché subséquent n° 5 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 12 : produits laitiers et ovo produits, dont ceux issus de l'agriculture biologique**

POMONA PASSION FROID - 7 rue de l'Europe - B.P. 245 - 59462 LOMME CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires

Période d'exécution prévue : du 02/06/19 au 01/06/20

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 22/03/19*

**Marché 19.037 : marché subséquent n° 5 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 13 : épicerie, dont celle issue de l'agriculture biologique**

1er : TRANSGOURMENTS OPERATIONS - Porte multimodale - Z.A.C. de l'Aa - 62510  
ARQUES - 1ème : PRO A PRO DISTRIBUTION NORD (POIRETTE) - Z.I. de Somain - Aniche  
- Zone d'activité de la Renaissance - 59490 SOMAIN -

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires

Période d'exécution prévue : du 02/06/19 au 01/06/20

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 22/03/19*

**Marché 19.037 : marché subséquent n° 5 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 14 : poissons et crustacés sous atmosphère**

NOROCEAN - zone de la Houssoye - rue Calmette - 59280 BOIS GRENIER

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires

Période d'exécution prévue : du 02/06/19 au 01/06/20

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 22/03/19*

**Marché 19.038 : Travaux de mise en œuvre de flochage coupe feu, salle Jesse Owens (local stockage de la salle de danse)**

FLANDRES PROTECTIONS INCENDIE - 30, rue Bertholet - 59160 LOMME

Montant prévisionnel de la dépense : 1 485,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 19/03/19

*Forme du marché : direct - Date d'attribution : 07/03/19*

**Marché 19.039 : fourniture et installation d'une centrale photovoltaïque au complexe scolaire Langevin**

consultation en cours -

*Forme du marché : MAPA –*

**Marché 19.040 : Animation d'un atelier "conception d'un miroir en carton", à la bibliothèque**

CRAFT UP - 46, rue Pasteur - 59152 ANSTAING

Montant prévisionnel de la dépense : 260 € nets

Période d'exécution prévue : 16/03/19

*Forme du marché : direct - Date d'attribution : 12/03/19*

**Marché 19.041 : marché subséquent n° 54 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars - lot n° 1 : sortie de jeunes à Armentières (les Près du Hem)**

VOYAGES CATTEAU - 3 avenue des Marronniers - 59840 PERENCHIES

Montant prévisionnel de la dépense : 222,73 € H.T.

Période d'exécution prévue : 24/04/19

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 20/03/19*

**Marché 19.041 : marché subséquent n° 54 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars - lot n° 2 : sortie pour les séniors à Boulogne sur Mer, puis Rinxent (La Hétraie)**

MARIOT GAMELIN - Rue de la Paix - 59496 SALOME

Montant prévisionnel de la dépense : 3 600,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 13/05/19

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 20/03/19*

**Marché 19.041 : marché subséquent n° 54 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars - lot n° 3 : sorties scolaires pour l'école Jules Verne à Arras, puis Vimy ou Ablain Saint Nazaire**

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 740,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 11/06/19 au 21/06/19

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 20/03/19*

**Marché 19.041 : marché subséquent n° 54 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars - lot n° 4 : transfert à Villeneuve d'Ascq pour l'école Jacques Duclos (parc du Héron et Forum des sciences)**

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 350,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 25/06/19

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 20/03/19*

**Marché 19.041 : marché subséquent n° 54 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars - lot n° 5 : transferts pour le centre de vacances Le Kergaher (Guidel ; 56)**

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 3 520,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 09/07/19 au 22/07/19

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 20/03/19*

**Marché 19.041 : marché subséquent n° 54 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars - lot n° 6 : transferts à Paris - aéroport Roissy Charles de Gaulle**

VOYAGES CATTEAU - 3 avenue des Marronniers - 59840 PERENCHIES

Montant prévisionnel de la dépense : 1 063,63 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 10/07/19 au 24/07/19

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 20/03/19*

**Marché 19.042 : visite auto-guidée de l'exposition La Coupole-centre d'histoire et Le Planétarium (Saint Omer), pour les séniors**

LA COUPOLE - Le planétarium 3D - C.S. 40284 - 62504 SAINT-OMER CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : 825 € nets

Période d'exécution prévue : 08/10/19

*Forme du marché : direct - Date d'attribution : 15/03/19*

**Marché 19.043 : maintenance du logiciel DIBTIC (pour les services Police Municipale et Economie)**

PANTERGA SYSTEMES - Z.I. Saint Joseph - 04100 MANOSQUE

Montant prévisionnel de la dépense : 780,97 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 15/03/19 au 30/09/19

*Forme du marché : direct - Date d'attribution : 15/03/19*

**Marché 19.044 : séjour interculturel au Portugal pour un groupe de jeunes**

CLUBE INTERCULTURAL EUROPEU - Praceta do Comercio 10-3° - Dt 2610-042 AMADORA (Portugal)

Montant prévisionnel de la dépense : montant maximum de 4 000 euros nets

Période d'exécution prévue : du 10/07/19 au 24/07/19

*Forme du marché : direct - Date d'attribution : 21/03/19*

**Marché 19.045 : location avec entretien de vêtements et de linge professionnels pour la restauration scolaire**

consultation en cours -

*Forme du marché : MAPA –*

**Marché 19.046 : location et infogérance d'un serveur dédié à l'hébergement de la messagerie de la collectivité**

consultation en cours -

*Forme du marché : MAPA –*

**Marché 19.047 : Représentation du spectacle "La Fontaine/Brassens", à la salle des Fêtes**

SEA ART - 86, rue de l'Ecole - 77720 BREAU

Montant prévisionnel de la dépense : 4 800,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 26/04/19 au 27/04/19

*Forme du marché : direct - Date d'attribution : 26/03/19*

**marché subséquent, à l'accord-cadre 17.03 relatif aux formations en animation volontaire - formation B.A.F.A. approfondissement pour 1 personne, à Lille, en demi-pension**

CEMEA Nord Pas-de-Calais - 11 rue Ernest Deconynck - 59000 LILLE

Montant prévisionnel de la dépense : 290,00 € nets

Période d'exécution prévue : du 18/02/19 au 23/02/19

*Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 21/03/19*

**Le conseil municipal n'émet pas de remarque particulière.**

**4 MONSIEUR LE MAIRE – ECONOMIE – URBANISME – LOGEMENT – COMMUNICATION – SECURITE PUBLIQUE – TRANSPORTS PUBLICS**

**A. CONCERTATION SUR LE SCHEMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS**

**Délibération n°1**

La Métropole Européenne de Lille, dans le cadre de la révision du Plan de Déplacements Urbains, a choisi de mettre en débat un nouveau Schéma Directeur des Infrastructures de Transport (SDIT). En effet, les enjeux en termes de mobilité et d'accessibilité du territoire métropolitain sont cruciaux pour la qualité de vie, le développement et l'attractivité de la MEL.

La démarche voulue par la MEL est d'engager une très large concertation (acteurs du territoire, autorités organisatrices, communes, territoires limitrophes, grand public) afin d'aboutir à une vision partagée autour de la question centrale « **Quel réseau de transports collectifs structurants est le plus adapté pour la MEL, ses habitants et usagers à l'horizon 2035 ?** »

Une plateforme, avec tous les supports d'informations, a été mise en place à l'adresse suivante : <https://participation.lillemetropole.fr/> afin de permettre à chacun de formuler son avis.

L'objectif, pour la MEL, est de recueillir les propositions afin d'aboutir à une priorisation et une programmation qui sera soumise au conseil communautaire de juin 2019.

Aussi, Monsieur le Maire a souhaité vous communiquer tous les éléments concernant cette démarche, dans un email du 26 février 2019, et vous propose d'en débattre lors du conseil municipal du 4 avril 2019.

Les avis formulés seront transmis à la MEL et permettront de faire valoir les besoins et les enjeux propres à Seclin.

Les services de la MEL ont élaboré un document « guide » permettant aux élus de faire part de leur avis sur les liaisons proposées ou sur de nouvelles liaisons à créer.

**Le conseil municipal a débattu sur ce schéma directeur des infrastructures.**

## **B. MOTION POUR LE MAINTIEN DU FONDS EUROPEEN D'AIDE ALIMENTAIRE AUX PLUS DEMUNIS**

### **Délibération n°2**

Les élus sont sollicités par le collectif de 4 associations : Banque Alimentaire du Nord, La Croix-Rouge du Nord, les Restos du Cœur et le Secours Populaire du Nord pour le maintien du Fonds Européen Alimentaire aux plus Démunis (FEAD).

En effet, l'Union Européenne avance l'idée de diminuer, voire supprimer le FEAD dans ses prochaines lignes budgétaires 2020-2026. Or, ce fonds d'aide alimentaire est crucial, voire vital, pour bon nombre de personnes.

C'est la raison pour laquelle le collectif nous adresse une motion à présenter aux élus du conseil municipal.

**Adopté à l'UNANIMITE**

## **C. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A DES PARTICULIERS**

### **Délibération n°3**

Conformément aux délibérations prises les 30 mars 1999, 31 mars 2006, 9 octobre 2009, 14 février 2013 et 19 mai 2016 par le Conseil Municipal, il est nécessaire que soit donné un avis sur sept nouvelles demandes d'aide financière pour l'amélioration de l'habitat selon la liste ci-dessous :

| ADRESSE                    | NATURE DES TRAVAUX     | MONTANT DE LA OU DES PRIMES |
|----------------------------|------------------------|-----------------------------|
| 49 rue Victor Hugo         | Réfection de façade    | 460.00€                     |
| 14 rue Denis Papin         | Isolation des toitures | 500.00€                     |
| 14 rue Denis Papin         | Réfection de façade    | 460.00€                     |
| 41 résidence Lénine        | Réfection de façade    | 460.00€                     |
| 30 avenue de la République | Réfection de façade    | 460.00€                     |
| 39 rue Charles Duport      | Réfection de façade    | 460.00€                     |
| 181 rue du 14 juillet      | Isolation des toitures | 250.00€                     |

Les crédits correspondants figurent au budget de l'exercice.

Il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à ces demandes d'aide financière.

**Adopté à l'UNANIMITE**

## **5 COMMISSION FINANCES – MARCHES PUBLICS – RESTAURATION COLLECTIVE – PERSONNEL COMMUNAL**

### **A. COMPTE DE GESTION 2018**

#### **Délibération n°4**

Tableau ci-après.

**Sur les 31 votants :**

- **24 voix POUR** (DEBREU Bernard, CORBEAUX Eric, DUMEZ Françoise, SERRURIER Didier, DAL Perrine, FRUCHART Alain, HAMARD-DELECROIX Francine, VANDEVOORDE Jean-Rémy, QUINART Noëlla, BAUDET Philippe, VAILLANT Robert, BERNARD Marie-Noëlle, MANGEZ Pascal, BERNARDY Jean-Marc, MANGEZ Eric, FRUCHART Nathalie, CLABAUT Jean-Denis, ROSENBERG Rémy, LAMOUR Olivier, ROSENBERG-LIETARD Amandine, PACINI Antoine, PRZEZDZIECKI Chantal, DROMA Dominique, DUTILLEUL Anita).
- **7 abstentions** (MILLE Roger, BACLET Christian, CADART François-Xavier, HUGUET Caroline, GAUDEFROY Stéphanie, DRELON Eric DUMETZ Stéphanie).

**EXTRAIT DU COMPTE DE GESTION 2018**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059042

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SECLIN

ETABLISSEMENT : VILLE DE SECLIN - BUDGET PRINC

**Résultats budgétaires de l'exercice**

22800 - VILLE DE SECLIN - BUDGET PRINC

Exercice 2018

|                                       | SECTION D'INVESTISSEMENT | SECTION DE FONCTIONNEMENT | TOTAL DES SECTIONS |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------|--------------------|
| <b>RECETTES</b>                       |                          |                           |                    |
| Prévisions budgétaires totales (a)    | 11 331 629,25            | 26 500 812,92             | 37 832 442,17      |
| Titres de recette émis (b)            | 3 888 161,32             | 20 370 388,67             | 24 258 549,99      |
| Réductions de titres (c)              | 280,60                   | 534 201,56                | 534 482,16         |
| Recettes nettes (d = b - c)           | 3 887 880,72             | 19 836 187,11             | 23 724 067,83      |
| <b>DEPENSES</b>                       |                          |                           |                    |
| Autorisations budgétaires totales (e) | 11 331 629,25            | 21 484 782,63             | 32 816 411,88      |
| Mandats émis (f)                      | 3 686 827,59             | 20 788 821,75             | 24 475 649,34      |
| Annulations de mandats (g)            | 62 347,01                | 1 269 173,53              | 1 331 520,54       |
| Depenses nettes (h = f - g)           | 3 624 480,58             | 19 519 648,22             | 23 144 128,80      |
| <b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>         |                          |                           |                    |
| (d - h) Excédent                      | 263 400,14               | 316 538,89                | 579 939,03         |
| (h - d) Déficit                       |                          |                           |                    |

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059042

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SECLIN

ETABLISSEMENT : VILLE DE SECLIN - BUDGET PRINC

**Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés**

22800 - VILLE DE SECLIN - BUDGET PRINC

Exercice 2018

|  | RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017 | PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018 | RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 | TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE | RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018 |
|--|--|--|-----------------------------|--|--|
| <b>I - Budget principal</b>  |  |  |                             |  |  |
| Investissement   | -1 564 731,24  |  | 263 400,14                  |  | -1 301 331,10                          |
| Fonctionnement   | 7 896 801,98   | 898 726,84                                       | 316 538,89                  |  | 7 314 614,03                           |
| <b>TOTAL I</b>   | <b>6 332 070,74</b>                                  | <b>898 726,84</b>                                | <b>579 939,03</b>           |  | <b>6 013 282,93</b>                    |
| <b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>             |  |  |                             |  |  |
| 22801-VILLE DE SECLIN - REGIE  |  |  |                             |  |  |
| Investissement   |  |  |                             |  |  |
| Fonctionnement   |  |  |                             |  |  |
| <b>Sous-Total</b>  |  |  |                             |  |  |
| <b>TOTAL II</b>  |  |  |                             |  |  |
| <b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b> |  |  |                             |  |  |
| <b>TOTAL III</b>   |  |  |                             |  |  |
| <b>TOTAL I + II + III</b>  | <b>6 332 070,74</b>                                  | <b>898 726,84</b>                                | <b>579 939,03</b>           |  | <b>6 013 282,93</b>                    |

## **B. COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

### **Délibération n°5**

#### **Rapport de présentation du compte administratif**

Le compte administratif 2018 reprend toutes les opérations réalisées en dépenses et en recettes du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018. Pour la section de fonctionnement, les commandes livrées en 2018 mais pour lesquelles les factures n'étaient pas parvenues en mairie avant le 31 décembre 2018 ont fait l'objet de rattachements pendant la journée complémentaire du mois de janvier 2019; elles sont identifiées dans les colonnes "rattachements" du détail des articles du compte administratif.

La procédure de rattachement n'existe pas en section d'investissement : les opérations se terminent réellement en décembre ; les dépenses et recettes engagées avant cette date constituent les reports de crédits sur l'exercice suivant, souvent utilisés pendant le premier trimestre pour les travaux courants (restes à réaliser en dépenses, à percevoir en recettes). Pour les gros travaux, le décalage est plus important en raison de leur durée et des procédures de marchés publics. En recettes, l'encaissement des emprunts peut être décalé de plusieurs années lorsque l'excédent demeure important afin d'économiser des annuités d'emprunts.

Le compte administratif donne le détail des opérations d'ordre instituées par la M 14 : dotations aux amortissements, opérations patrimoniales et sorties d'actif. Une colonne les fait également apparaître en regard des différents articles.

Dans le budget officiel M14, les dépenses classées par nature sont réparties dans les grandes fonctions et sous fonctions correspondant aux activités des communes au niveau national.

A titre interne sont édités des états correspondant au niveau comptable le plus fin, basé sur l'organisation propre à la commune (super gestionnaires pour les commissions et gestionnaires).

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Les recettes de l'exercice s'élèvent à 2 989 000 € auxquelles s'est ajoutée l'affectation de résultat de 2017 de 898 000 € soit un total de 3 887 000 €, et les dépenses à 3 624 000 euros, d'où un excédent de financement pour l'exercice de 263 000 €.

Ce résultat vient se cumuler avec le solde d'exécution négatif reporté de l'exercice 2017 qui était de 1 564 000 €, portant ainsi le solde d'exécution négatif de la section d'investissement à 1 301 000 €. Celui-ci sera reporté au budget primitif 2019 au compte de dépenses 001.

Les restes à réaliser s'élèvent à 5 955 000 € et les restes à percevoir à 6 632 000 €, soit un solde positif de 677 000 €. Ils seront également repris dans le budget primitif 2019.

Pour les dépenses, les crédits de reports concernent notamment pour les plus importants, les travaux d'accessibilité des bâtiments recevant du public, et les travaux d'entretien du patrimoine et de mise en conformité des bâtiments.

Toutes ces opérations sont à présent lancées ou programmées, mais compte tenu des délais de procédure et de réalisation des travaux, les réalisés 2018 sur les chapitres d'équipement 20, 21 et 23 se sont élevés à 3 075 000 €, pour un montant correspondant de crédits ouverts de 8 998 000 €.

De même, au niveau des recettes, les reports de 2018 concernent essentiellement les emprunts finançant les grands projets en cours et les subventions obtenues pour ces mêmes projets.

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Les recettes réelles s'élèvent à 19 827 000 € (dont 243 000 € de rattachements). A cette somme, s'ajoutent les opérations d'ordre pour un montant de 9 000 €. Le total des recettes de l'exercice est donc de **19 836 000 €**.

Les dépenses réelles représentent 19 063 000 € (dont 1 095 000 € de rattachements). Les opérations d'ordre s'élèvent à 457 000 € correspondant essentiellement aux dotations aux amortissements et aux opérations de cession de biens, d'où un total général de dépenses de fonctionnement de **19 520 000 €**.

L'excédent de fonctionnement de la gestion s'élève donc à 316 000 €. A celui-ci s'ajoute l'excédent 2017 de 6 998 000 €, soit un total de **7 314 000 €** avant affectation d'une partie de ce résultat en investissement pour le financement de cette section.

## **BUDGET ANNEXE**

Le compte administratif du budget annexe "régie des transports" s'élève à 10 440 € de dépenses de charges générales. Ce déficit est totalement pris en charge par le budget principal.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte de gestion 2018 de Monsieur le Comptable du Trésor qui correspond au centime près au compte administratif de la commune pour la gestion de l'année 2018.

Il est demandé au conseil municipal d'adopter les deux comptes administratifs 2018 de la commune au titre du budget principal et du budget annexe.

### **Le Maire ne participe pas au vote.**

#### **Sur les 30 votants :**

- **23 voix POUR** (CORBEAUX Eric, DUMEZ Françoise, SERRURIER Didier, DAL Perrine, FRUCHART Alain, HAMARD-DELECROIX Francine, VANDEVOORDE Jean-Rémy, QUINART Noëlla, BAUDET Philippe, VAILLANT Robert, BERNARD Marie-Noëlle, MANGEZ Pascal, BERNARDY Jean-Marc, MANGEZ Eric, FRUCHART Nathalie, CLABAUT Jean-Denis, ROSENBERG Rémy, LAMOUR Olivier, ROSENBERG-LIETARD Amandine, PACINI Antoine, PRZEZDZIECKI Chantal, DROMA Dominique, DUTILLEUL Anita).
- **7 abstentions** (MILLE Roger, BACLET Christian, CADART François-Xavier, HUGUET Caroline, GAUDEFROY Stéphanie, DRELON Eric DUMETZ Stéphanie).

**C. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018**

**Délibération n°6**

|  |                     |
|--|---------------------|
| <b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>              | <b>2 018</b>        |
| Dépenses                                     | 3 624 480,58        |
| Recettes                                     | 3 887 880,72        |
| Besoin de financement 2018                   | -263 400,14         |
| Solde d'exécution négatif 2017 reporté       | 1 564 731,24        |
|  |                     |
| <b>SOLDE D'EXECUTION NEGATIF D 001 (1)</b>   | <b>1 301 331,10</b> |
|  |                     |
| <b>REPORTS INVESTISSEMENT</b>                |                     |
| <i>Restes à réaliser</i>                     | 5 955 244,86        |
| <i>Restes à percevoir</i>                    | 6 632 536,84        |
|  |                     |
| <b>BESOIN DE FINANCEMENT (2)</b>             | <b>-677 291,98</b>  |
|  |                     |
| <b>BESOIN TOTAL DE FINANCEMENT (1) + (2)</b> | <b>624 039,12</b>   |

|  |                     |
|--|---------------------|
| <b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>       |                     |
| Recettes de l'exercice                 | 19 836 187,11       |
| Dépenses de l'exercice                 | 19 519 648,22       |
|  |                     |
| <b>EXCEDENT DE L'EXERCICE</b>          | <b>316 538,89</b>   |
| <b>EXCEDENT ANTERIEUR 2017 REPORTE</b> | <b>6 998 075,14</b> |
|  |                     |
| <b>RESULTAT A AFFECTER</b>             | <b>7 314 614,03</b> |

|   |                   |
|---|-------------------|
| <b>AFFECTATION EN RESERVE pour couverture du besoin de financement de l'investissement R 1068</b> | <b>624 039,12</b> |
|---|-------------------|

|   |                     |
|---|---------------------|
| <b>REPORT EN FONCTIONNEMENT</b>                             | <b>6 690 574,91</b> |
| <b>Excédent définitif à reporter en fonctionnement R002</b> | <b>6 690 574,91</b> |

**Adopté à l'UNANIMITE.**

## D. VOTE DES TAUX 2019

### Délibération n°7

#### - EVOLUTION DES BASES D'IMPOSITION NOTIFIEES POUR LA COMMUNE EN 2019 PAR RAPPORT AUX BASES DE 2018

Le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives servant de base aux impôts directs locaux a été fixé à 1,022 pour l'année 2019.

Les bases d'imposition notifiées sont les suivantes pour 2019 :

|                   |              |                                 |
|-------------------|--------------|---------------------------------|
| Taxe d'habitation | 8 897 000 €  | 8 662 000 € en 2018 (+ 2,71 %)  |
| Foncier bâti      | 17 117 000 € | 17 067 000 € en 2018 (+ 0,29 %) |
| Foncier non bâti  | 164 400 €    | 151 600 € en 2018 (+ 8,44 %)    |

Compte tenu du montant des différentes bases, les produits d'imposition assurés pour 2019 en appliquant à ces bases les taux de 2018, sont les suivants :

|                          |             |
|--------------------------|-------------|
| Taxe d'habitation : 25 % | 2 224 250 € |
| Foncier bâti : 28 %      | 4 792 760 € |
| Foncier non bâti : 43 %  | 70 692 €    |
|                          | <hr/>       |
| Soit un total de         | 7 087 702 € |

En augmentation de 1,12% par rapport au produit attendu 2018, hors rôles supplémentaires, soit + 78 254 €.

#### - EVOLUTION DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES

- \* de taxe d'habitation : le montant est de 346 872 €,
- \* de taxe foncière sur les propriétés bâties : 20 683 €,
- \* de taxe foncière sur le non bâti : 6 056 €.

Le montant de ces trois allocations est supérieur à celui de 2018 (+ 21 906 €).

Le gain sur les impositions 2019 se trouve ainsi porté à 100 160 €.

#### - PROPOSITION DE FIXATION DES TAUX POUR 2019

Le projet de budget primitif 2019 a été élaboré sur la base de la proposition d'un maintien de la pression fiscale à son niveau de 2018, donc d'un produit fiscal attendu pour le financement du budget de 7 087 702 € et des taux suivants inchangés que je vous propose de voter :

|                       |         |
|-----------------------|---------|
| - taxe d'habitation : | 25,00 % |
| - foncier bâti :      | 28,00 % |
| - foncier non bâti :  | 43,00 % |

## Sur les 31 votants :

- **24 voix POUR** (DEBREU Bernard, CORBEAUX Eric, DUMEZ Françoise, SERRURIER Didier, DAL Perrine, FRUCHART Alain, HAMARD-DELECROIX Francine, VANDEVOORDE Jean-Rémy, QUINART Noëlla, BAUDET Philippe, VAILLANT Robert, BERNARD Marie-Noëlle, MANGEZ Pascal, BERNARDY Jean-Marc, MANGEZ Eric, FRUCHART Nathalie, CLABAUT Jean-Denis, ROSENBERG Rémy, LAMOUR Olivier, ROSENBERG-LIETARD Amandine, PACINI Antoine, PRZEZDZIECKI Chantal, DROMA Dominique, DUTILLEUL Anita).
- **7 abstentions** (MILLE Roger, BACLET Christian, CADART François-Xavier, HUGUET Caroline, GAUDEFROY Stéphanie, DRELON Eric DUMETZ Stéphanie).

## **E. BUDGET PRIMITIF 2019**

### **Délibération n°8**

#### **Rapport de présentation du budget primitif 2019**

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la commune.

Pour une meilleure lisibilité du budget par les élus, des "super gestionnaires" ont été créés à titre interne lors de la mise en place de la M 14 pour répartir la totalité des dépenses et recettes dans des enveloppes attribuées pour chaque commission ou gérées par le bureau municipal. Les enveloppes des commissions sont ensuite ventilées sur des gestionnaires qui permettent de suivre les crédits au niveau budgétaire le plus fin. Ces documents internes ont été remis aux membres de la commission des finances et du bureau municipal.

Le projet de budget présenté reprend au niveau de la présentation générale par chapitre les crédits de report de l'année 2018 qui résultent du vote du compte administratif et de l'affectation du résultat 2018. Le vote porte uniquement sur les nouvelles propositions 2019 présentées par chapitre page 6 pour la section de fonctionnement et page 7 pour la section d'investissement.

Je vous propose ainsi que le permet la loi et sous réserve de l'accord de la majorité des conseillers présents que le budget soit voté globalement.

Ce budget primitif est basé sur les différentes recettes de l'Etat et de La Métropole Européenne de Lille au titre de 2019, qui hormis les dotations de l'Etat, sont toutes connues à ce jour. Ce budget est donc établi pour l'année entière, il n'y aura pas de budget supplémentaire mais des éventuels ajustements de crédits en cours et/ou en fin de gestion par décisions modificatives ou transferts de compte à compte.

Par précaution, une provision de 20 000 € en dépenses à caractère général est proposée en section de fonctionnement pour les imprévus qui pourraient survenir pendant l'année.

#### ***SECTION DE FONCTIONNEMENT***

#### ***DEPENSES***

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 19 668 000 €. Elles sont en augmentation de 0,97 % par rapport aux dépenses réelles du budget 2018.

- **Le chapitre 011 – charges générales** regroupe la plupart des demandes des commissions. La méthode de travail d'élaboration des budgets antérieurs a été reconduite pour 2019 sur les bases d'un cadrage budgétaire préalablement défini.

Ce chapitre s'élève à 5 211 000 €, soit une diminution de 3.6 % par rapport au budget 2018.

- **Le chapitre des dépenses de personnel** (chapitre 012) est identique au budget 2018, soit 12 958 000 €.
- **Le chapitre 65 – autres charges de gestion courante** comprend les subventions aux associations et les contributions aux organismes de regroupement dont la commune est membre. Son montant est en augmentation, il passe de 1 212 000 € à 1 304 000 €.
- **L'annuité de dette :**

*En intérêts dans le chapitre 66*, l'article 66111 passe de 58 300 € à 57 000 €. La prévision de l'article 66112 relatif aux ICNE (intérêts courus non échus) est identique à 2018 (- 4 000 €).

*En capital*, l'article 1641 (section d'investissement) passe de 370 000 € à 375 000 €.

L'annuité prévisionnelle de la dette pour l'année 2019 est donc de 428 000 € (y compris les ICNE).

Les crédits d'emprunts reportés s'élèvent à 4 266 000 €

## **RECETTES**

Le montant total des recettes réelles de fonctionnement s'élève à 19 441 000 € soit une baisse de 0,2 % par rapport au budget 2018.

Les principales recettes figurent aux chapitres 70 (Produits des services), 73 (Impôts et taxes) et 74 (Dotations, subventions).

Elles proviennent :

- de La Métropole Européenne de Lille :

\* **L'Attribution de Compensation** de 7 198 000 € est notre plus importante recette (37 % des recettes de fonctionnement) puisqu'elle représente le remboursement de la taxe professionnelle que la commune percevait en 2001.

\* **La Dotation de Solidarité Communautaire** qui était de 349 000 € en 2018, sera de 354 000 € en 2019.

- de la fiscalité directe :

\* **Les impôts directs** présentés précédemment pour le vote des taux, et dont le produit s'élève à 7 087 000 €, soit 36% des recettes de fonctionnement.

- de l'Etat

\* **la Dotation Globale de fonctionnement** n'est pas connue à ce jour ; les recettes de la dotation forfaitaire et la dotation de solidarité urbaine ont donc été inscrites au budget pour leur montant de 2018, soit 162 000 € et 327 000 €.

## BUDGET ANNEXE

Le budget annexe "Régie des transports" s'élève à la somme de 12 500 euros. Il est équilibré par une participation communale de même montant reprise dans le budget primitif principal.

Il est proposé au conseil municipal le vote de ces deux budgets.

### Sur les 31 votants :

- **13 voix POUR** (DEBREU Bernard, CORBEAUX Eric, DUMEZ Françoise, DAL Perrine, HAMARD-DELECROIX Francine, VANDEVOORDE Jean-Rémy, QUINART Noëlla, VAILLANT Robert, MANGEZ Pascal, BERNARDY Jean-Marc, LAMOUR Olivier, PACINI Antoine, DUTILLEUL Anita).
- **18 voix CONTRE** (SERRURIER Didier, FRUCHART Alain, BAUDET Philippe, BERNARD Marie-Noëlle, MANGEZ Eric, FRUCHART Nathalie, CLABAUT Jean-Denis, ROSENBERG Rémy, ROSENBERG-LIETARD Amandine, MILLE Roger, BACLET Christian, CADART François-Xavier, HUGUET Caroline, GAUDEFROY Stéphanie, DUMETZ Stéphanie, DRELON Eric, PRZEZDZIECKI Chantal, DROMA Dominique).

**Par conséquent, le budget n'est pas adopté et sera présenté à une prochaine séance.**

### F. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

#### Délibération n°9

**LE BUDGET PRIMITIF N'AYANT PAS ETE ADOPTE, CETTE DELIBERATION N'A PAS ETE SOUMISE AU VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL**

### G. MP – PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

#### Délibération n°10

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a reçu une délégation du Conseil Municipal pour signer les marchés et accords-cadres jusqu'à un certain seuil (221 000 € H.T. depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018). Au-delà de ce seuil, le Conseil Municipal doit autoriser Monsieur le Maire à signer au cas par cas les marchés et accords-cadres.

Une consultation a été engagée le 21 janvier 2019 dans le cadre d'une procédure par appel d'offres ouvert, portant sur les prestations d'entretien des espaces verts, pour lesquels les contrats actuels arrivent à échéance au 23 avril 2019.

La collectivité recherche des opérateurs économiques pour à nouveau assurer ces prestations d'entretien d'espaces verts.

Le Dossier de Consultation aux Entreprises a été établi par les services municipaux en charge de l'exécution de ces marchés (Service Espaces Verts de la Direction des Services

Techniques, et Service des Sports), en lien avec le Service des Marchés Publics. Il comprend 7 lots :

- lot n° 1 : prestations de tonte
- lot n° 2 : prestations de taille et entretien des massifs d'arbustes, couvre-sols et haies
- lot n° 3 : prestations de désherbage des zones minérales
- lot n° 4 : prestations de fauchage
- lot n° 5 : prestations d'entretien des terrains sportifs
- lot n° 6 : prestations d'entretien dans le quartier des Aviateurs (lot réservé au sens de l'article 13 du décret relatif aux marchés publics)
- lot n° 7 : prestations d'entretien du patrimoine arboricole (via un accord-cadre).

Les marchés ont été établis dans le cadre d'une procédure par appel d'offre ouvert, basé sur les montants attribués en marchés des années antérieures.

La notification des marchés est prévue vers fin avril 2019, pour un début d'exécution à compter du 24 avril 2019 ou la date de notification si celle-ci est postérieure à la date précitée, pour une durée d'un an renouvelable pour une durée identique, par reconduction tacite, dans la limite de 3 fois.

La remise des dossiers d'offres est fixée au 20 février 2019 - 17 heures.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 20 mars 2019, pour prendre connaissance de l'analyse des offres, et s'est prononcée sur l'attribution des marchés comme suit :

-lot n° 1 : prestations de tonte

Attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant annuel de 58 945.56 H.T., soit un montant sur la durée du marché de 235 782.24 H.T., à la société ROMAIN LESOT (Carvin ; 62)

-lot n° 2 : prestations de taille et entretien des massifs d'arbustes, couvre-sols et haies

Attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant annuel de 42 782.04 H.T., soit un montant sur la durée du marché de 171 128.16 H.T., à la société IDF PAYSAGE (Bohain ; 02)

-lot n° 3 : prestations de désherbage des zones minérales

Attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant annuel de 6 578.28 H.T., soit un montant sur la durée du marché de 26 313.12 à la société AZURIAL ESPACES VERTS (Dainville ; 62)

-lot n° 4 : prestations de fauchage

Attribué à la seule offre reçue, et déclarée conforme aux attentes, pour un montant annuel de 5 404.60 H.T., soit un montant sur la durée du marché de 21 618.40 H.T., à la société PINSON PAYSAGE NORD (agence de Fretin ; 59)

-lot n° 5 : prestations d'entretien des terrains sportifs

Déclaré infructueux comme offre trop élevée (« offre inacceptable » au sens de l'article 59-I du décret relatif aux marchés publics). Une nouvelle procédure sera à engager pour une inscription à l'ordre du jour de la prochaine séance de Conseil Municipal.

-lot n° 6 : prestations d'entretien dans le quartier des Aviateurs (lot réservé au sens de l'article 13 du décret relatif aux marchés publics)

Attribué à l'offre déclarée recevable, pour un montant annuel de 11 109.20 H.T., soit un montant sur la durée du marché de 44 436.80 H.T., à la société LA VIE ACTIVE (Saint-Laurent-Blangy ; 62)

-lot n° 7 : prestations d'entretien du patrimoine arboricole (via un accord-cadre)

Est déclaré titulaire de l'accord-cadre la société LALAUT (Wattignies ; 59), selon offre du 1<sup>er</sup> marché subséquent utilisé pour analyser les offres (1<sup>er</sup> marché subséquent attribué à 7 237.00 H.T.).

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants.

**Adopté à l'UNANIMITE**

## **H. MP – TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE MENUISERIES DANS DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX**

### **Délibération n°11**

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a reçu une délégation du Conseil Municipal pour signer les marchés jusqu'à un certain seuil (221 000 € H.T. depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018). Au-delà de ce seuil, le Conseil Municipal doit autoriser Monsieur le Maire à signer au cas par cas les marchés.

Une consultation a été engagée le 15 janvier 2019 dans le cadre d'une procédure adaptée, portant sur les travaux de remplacement de menuiseries dans des bâtiments municipaux.

Il s'agit d'assurer le remplacement de menuiseries (portes, fenêtres, volets roulants, porte de garage) dans des bâtiments municipaux.

Les travaux à assurer font l'objet de 5 lots :

- lot n° 1 : Menuiseries en bois (2 sites)
- lot n° 2 : Menuiseries PVC (1 site)
- lot n° 3 : Menuiseries en aluminium (11 sites en tranche ferme + 4 sites sur les 7 tranches optionnelles prévues : piscine municipale, école La Fontaine, école maternelle Paul Durot, salle des sports Paul Durot).
- lot n° 4 : Remplacement d'une porte de garage sectionnelle à la Direction des Services Techniques (1 site)
- lot n° 5 : Menuiseries en acier (1 site)

Le marché est prévu pour être notifié fin avril 2019.

Le début d'exécution des travaux sera porté à la connaissance des sociétés par notification d'un ordre de service.

Le marché prendra fin avec la fin des travaux, au plus tard le 30 septembre 2020 pour la tranche ferme, et au plus tard le 31 décembre 2020 pour les tranches optionnelles.

La remise des dossiers d'offres était fixée au 21 février 2019 -17 heures.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 20 mars 2019, pour émettre un avis préalable à l'attribution de ces marchés et a émis un avis favorable à l'unanimité à l'attribution des marchés aux sociétés suivantes :

- Lot n°1 : MENUISERIES BOUILLON (Courrières ; 59) ; accord-cadre à bons de commande d'un montant maximal de 120 000 € H.T. (montant estimé pour les travaux : 52 018,65 € H.T. pour la Variante Proposée par le Soumissionnaire : menuiseries en chêne pour l'Hôtel de Ville et en mélèze pour la Salle des Fêtes).
- Lot n°2 : SALOME (Auby ; 59) pour un montant de 2 690,00 € H.T.
- Lot n°3 : SALOME (Auby ; 59) pour un montant de 305 400,00 € H.T. (correspondant à l'offre de base + les tranches optionnelles n°1 à 6).
- Lot n°4 : SALOME (Auby ; 59) pour un montant de 4 222,00 € H.T.
- Lot n°5 : lot déclaré infructueux pour cause de candidatures irrecevables

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants.

### **Adopté à l'UNANIMITE**

#### **I. MP – INTEGRATION D'UNE PRESTATION DANS LE GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE DE SECLIN ET LE CCAS DE SECLIN**

##### **Délibération n°12**

Par délibération du Conseil Municipal du 17 avril 2014, il avait été décidé d'accepter le groupement de commandes créé entre les deux entités Ville de SECLIN et C.C.A.S. de SECLIN, en vue de mutualiser les moyens d'une part, et d'optimiser les achats du C.C.A.S. d'autre part.

L'article 1 de la convention de groupement de commandes définissait les domaines retenus, rappelés pour mémoire ci-dessous :

- les produits d'entretien
- le nettoyage des vitres
- l'acquisition de matériels informatiques
- le traitement des nuisibles
- la maintenance des extincteurs et blocs de secours
- les achats issus du commerce équitable.

Il est demandé d'ajouter un domaine : la mise en place d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (S.M.S.I.). Il s'agit de disposer d'une assistance sur l'ensemble des problématiques de sécurité dans le domaine de l'informatique.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la modification à la convention. Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. devra également délibérer sur cette demande.

### **Adopté à l'UNANIMITE**

## J. ACTUALISATION DE TARIFS :

### 1. ACCUEILS DE LOISIRS ET MINI SEJOUR CAMPINGS

#### Délibération n°13

##### ➤ Accueils de loisirs :

Chaque année la Ville met en place des Accueils de loisirs sans hébergement et des mini séjours en camping. Il convient d'actualiser ces tarifs.

La facturation se fait par semaine indivisible et sur la base des inscriptions pour les Accueils de Loisirs extrascolaires (en période de vacances scolaires). Le tarif journée est calculé sur la base d'une journée d'accueil et d'un repas.

Toutefois, pour les enfants en situation de handicap, la commission d'inclusion pourrait proposer la fréquentation des Accueils de Loisirs en demi-journée.

Pour les jeunes accueillis en ALJ, l'accueil peut aussi avoir lieu à la journée ou à la demi-journée.

Il est proposé au Conseil Municipal d'appliquer, à compter du **8 juillet 2019**, les tarifs des accueils de loisirs ainsi qu'il suit :

| QF   | 2018   |             |         | QF   | 2019   |             |         |
|--|--------|-------------|---------|--|--------|-------------|---------|
|  | Heure  | 1/2 journée | Journée |  | Heure  | 1/2 journée | Journée |
| QF de 0 à 153                                    | 0,16 € | 0,58 €      | 1,16 €  | QF de 0 à 153                                    | 0,16 € | 0,59 €      | 1,18 €  |
| QF de 154 à 369                                  | 0,18 € | 0,70 €      | 1,40 €  | QF de 154 à 369                                  | 0,18 € | 0,71 €      | 1,42 €  |
| QF de 370 à 499                                  | 0,18 € | 0,72 €      | 1,44 €  | QF de 370 à 499                                  | 0,18 € | 0,73 €      | 1,46 €  |
| QF de 500 à 534                                  | 0,20 € | 0,73 €      | 1,46 €  | QF de 500 à 534                                  | 0,20 € | 0,74 €      | 1,48 €  |
| QF de 535 à 700                                  | 0,20 € | 0,75 €      | 1,50 €  | QF de 535 à 700                                  | 0,20 € | 0,77 €      | 1,54 €  |
| QF de 701 à 800                                  | 0,20 € | 0,76 €      | 1,52 €  | QF de 701 à 800                                  | 0,20 € | 0,78 €      | 1,56 €  |
| QF de 801 à 1000                                 | 0,23 € | 0,88 €      | 1,76 €  | QF de 801 à 1000                                 | 0,23 € | 0,90 €      | 1,80 €  |
| QF de 1001 à 1200                                | 0,27 € | 1,06 €      | 2,12 €  | QF de 1001 à 1200                                | 0,28 € | 1,08 €      | 2,16 €  |
| QF > à 1200 et enfants du personnel hors commune | 0,29 € | 1,19 €      | 2,38 €  | QF > à 1200 et enfants du personnel hors commune | 0,30 € | 1,21 €      | 2,42 €  |
| extérieur à la commune (QF > 700)                | 1,32 € | 5,48 €      | 10,96 € | Extérieur à la commune (QF > 700)                | 1,35 € | 5,59 €      | 11,18 € |

## Mini-séjour camping

|   | 2018               | 2019               |
|---|--------------------|--------------------|
| QF  | 1 jour mini séjour | 1 jour mini séjour |
| QF de 0 à 153                                       | 4,41 €             | 4,54 €             |
| QF de 154 à 369                                     | 5,80 €             | 5,94 €             |
| QF de 370 à 499                                     | 6,04 €             | 6,19 €             |
| QF de 500 à 534                                     | 6,06 €             | 6,21 €             |
| QF de 535 à 700                                     | 7,50 €             | 7,68 €             |
| QF de 701 à 800                                     | 8,32 €             | 8,51 €             |
| QF de 801 à 1000                                    | 8,66 €             | 8,85 €             |
| QF de 1001 à 1200                                   | 9,42 €             | 9,62 €             |
| QF > à 1200<br>Et enfants du personnel hors commune | 9,88 €             | 10,08 €            |
| extérieur à la commune (QF > 700)                   | 23,16 €            | 23,66 €            |

Le tarif des mini séjours est calculé sur la base d'un repas, d'une journée Accueil de Loisirs et d'une journée du tarif des garderies.

## Adopté à l'UNANIMITE

### **2. RESTAURATION SCOLAIRE ET ACCUEILS PERISCOLAIRES**

#### **Délibération n°14**

Il est proposé de modifier la tarification comme suit à compter du 8 juillet 2019.

#### Repas de la restauration collective municipale

| QF   | Repas  |        |
|--|--------|--------|
|  | 2018   | 2019   |
| 0 A 153  | 0,45 € | 0,46 € |
| 154 A 369  | 1,20 € | 1,22 € |
| 370 A 499  | 1,30 € | 1,33 € |
| 500 A 534  | 1,30 € | 1,33 € |
| 535 A 700  | 2,20 € | 2,24 € |
| 701 A 800  | 2,50 € | 2,55 € |
| 801 a 1000   | 2,60 € | 2,65 € |
| 1001 a 1200  | 2,80 € | 2,86 € |
| plus de 1200<br>et enfants du Personnel hors commune | 3,00 € | 3,06 € |
| Extérieurs   | 4,20 € | 4,28 € |

|                                |         |         |
|--------------------------------|---------|---------|
| Personnel Communal et assimilé | 3,50 €  | 3,57 €  |
| Enseignants                    | 5,20 €  | 5,30 €  |
| Stagiaires                     | 3,60 €  | 3,67 €  |
| Autres adultes                 | 12,00 € | 12,00 € |

**Surveillance des paniers repas lorsque les enfants bénéficient d'un Projet d'Accueil Individualisé pour raisons médicales**

| QF   | surveillance de repas |        |
|--|-----------------------|--------|
|  | 2018                  | 2019   |
| 0 A 153  | 0,28 €                | 0,29 € |
| 154 A 369  | 0,55 €                | 0,56 € |
| 370 A 499  | 0,55 €                | 0,56 € |
| 500 A 534  | 0,55 €                | 0,56 € |
| 535 A 700  | 0,88 €                | 0,90 € |
| 701 A 800  | 1,10 €                | 1,12 € |
| 801A 1000  | 1,20 €                | 1,22 € |
| 1001 A1200   | 1,20 €                | 1,22 € |
| Plus de 1200<br>et enfants du Personnel hors commune | 1,20 €                | 1,22 € |
| Extérieurs   | 1,65 €                | 1,68 € |

**Accueils Périscolaires**

| Quotient Familial | accueil péri<br>Matin et Soir Forfait |      | Matin<br>7 h 00 / 8h30 |      | Soir<br>16h30 / 19h00 |      |
|-------------------|---------------------------------------|------|------------------------|------|-----------------------|------|
|                   | 2018                                  | 2019 | 2018                   | 2019 | 2018                  | 2019 |
| Année             |                                       |      |                        |      |                       |      |
| 0 A 153           | 2,80                                  | 2,90 | 1,00                   | 1,00 | 2,00                  | 2,00 |
| 154 A 369         | 3,20                                  | 3,30 | 1,20                   | 1,20 | 2,40                  | 2,45 |
| 370 A 499         | 3,30                                  | 3,40 | 1,50                   | 1,50 | 2,50                  | 2,60 |
| 500 A 534         | 3,30                                  | 3,40 | 1,50                   | 1,50 | 2,50                  | 2,60 |
| 535 A 700         | 3,80                                  | 3,90 | 1,50                   | 1,50 | 2,80                  | 2,90 |
| 701 A 800         | 4,30                                  | 4,40 | 1,80                   | 1,80 | 2,80                  | 2,90 |
| 801 a 1000        | 4,30                                  | 4,40 | 2,00                   | 2,00 | 2,80                  | 2,90 |
| 1001 a 1200       | 4,50                                  | 4,60 | 2,00                   | 2,00 | 3,00                  | 3,10 |
| plus de 1200      | 4,50                                  | 4,60 | 2,00                   | 2,00 | 3,00                  | 3,10 |
| EXTERIEURS        | 8,00                                  | 8,20 | 3,50                   | 3,60 | 5,00                  | 5,10 |

**Adopté à l'UNANIMITE**

### **3. BOURSES COMMUNALES**

#### **Délibération n°15**

Chaque année, des bourses d'études sont attribuées aux élèves seclinois fréquentant l'enseignement supérieur, les lycées, collèges d'Etat, écoles professionnelles ainsi qu'aux élèves seclinois des écoles privées maternelles et secondaires liées à l'état par contrat.

Pour l'année scolaire 2018/2019, Il est proposé de maintenir les tarifs :

- 50 euros pour les étudiants poursuivant des études post baccalauréat (général, technologique et professionnel)
- 27,50 euros pour les élèves à partir de la seconde jusqu'au diplôme de fin d'étude secondaire (y compris l'enseignement du lycée professionnel)
- 16,70 euros pour les élèves de la classe de 6ème à la classe de 3ème (dont 4ème et 3ème du lycée professionnel).
- 14,50 euros pour les enfants de l'école maternelle privée de la commune
- Reconduction du versement de la bourse communale aux enfants des gens du voyage dont les parents stationnent sur l'aire d'accueil

**Adopté à l'UNANIMITE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.